



# Les jardins de Villepey S.A EUROPCAMPING\*\*

n° 77 - RD 7- Route de Roquebrune - 83370 SAINT AYGULF  
Tél. 04 94 81 25 25 - Fax 04 94 81 77 98

## Appel à Candidature – Gérance du Restaurant Europ-Camping – Saison 2026

Dans le cadre de la saison estivale 2026, **Europ-Camping** lance un appel à candidature pour le recrutement d'un **gérant restaurateur** chargé de la gestion complète du restaurant du camping, conformément au cahier des charges établi par le Conseil d'Administration.

### **Profil recherché**

- Expérience significative en gestion de restaurant, idéalement en milieu touristique ou camping.
- Compétences en cuisine traditionnelle et rapide, gestion de stock, management d'équipe, relation clientèle.
- Maîtrise des normes HACCP et des obligations réglementaires.
- Qualités personnelles : sens du service, autonomie, rigueur, réactivité, capacité à s'adapter à la fréquentation saisonnière.

### **Prestations attendues**

- Carte adaptée à une clientèle familiale et estivale (menus entrée-plat-dessert, plats du jour, vente à emporter).
- Pot d'accueil chaque dimanche à 17h
- Service petit déjeuner, déjeuner et dîner, 7 jours sur 7.
- Vente de produits boulanger matin et soir.
- Glaces, gaufres, crêpes l'après-midi en juillet-août.
- Organisation de **3 soirées par semaine** en juillet-août + événements du camping (Miss Camping, retransmissions sportives).
- Coordination avec l'association Europ-Loisirs pour le planning des animations.
- Fond musical adapté en journée.
- Ouverture du bar matin, après-midi et soir.

### **Engagements du gérant**

- Gestion des déchets.
- Propreté et bon fonctionnement des WC attenants.
- Respect des horaires de fermeture et des consignes de tranquillité.
- Entretien du matériel mis à disposition.
- Collaboration avec les autres prestataires du camping.
- Suivi des retours clients et adaptation de l'offre.
- Respect des règles de vie du camping.

## **Conditions financières**

- **Prix de la gérance** : 27 000 €
- **Caution encaissée** : 8 000 €
- **Assurances obligatoires** : locataire et responsabilité civile professionnelle (attestations à fournir)
- **Électricité** : participation selon modalités à définir
- **Eau et gaz** : à la charge du gérant
- **Remplissage de la cuve** : à estimer selon type et capacité

## **Clauses contractuelles**

- **Renouvellement** : possibilité de reconduction de la gérance pour la saison suivante, sous réserve d'évaluation positive par le Conseil d'Administration.
- **Pénalités** : des pénalités pourront être appliquées en cas de non-respect des engagements contractuels ou du cahier des charges.
- **Médiation** : en cas de litige, une procédure de médiation amiable sera engagée avant toute action judiciaire.

## **Modalités de sélection**

- **Dossier à fournir** : CV, lettre de motivation, références, proposition de carte/menu, idées d'animations.
- **Entretien** avec le Conseil d'Administration.
- **Signature d'un contrat ou d'une convention** incluant le cahier des charges détaillé.
- **Décision finale** prise par le Conseil d'Administration fin novembre .

 **Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2025**

 **Contact** : Pascal Salim – [direction@europcamping.fr](mailto:direction@europcamping.fr)